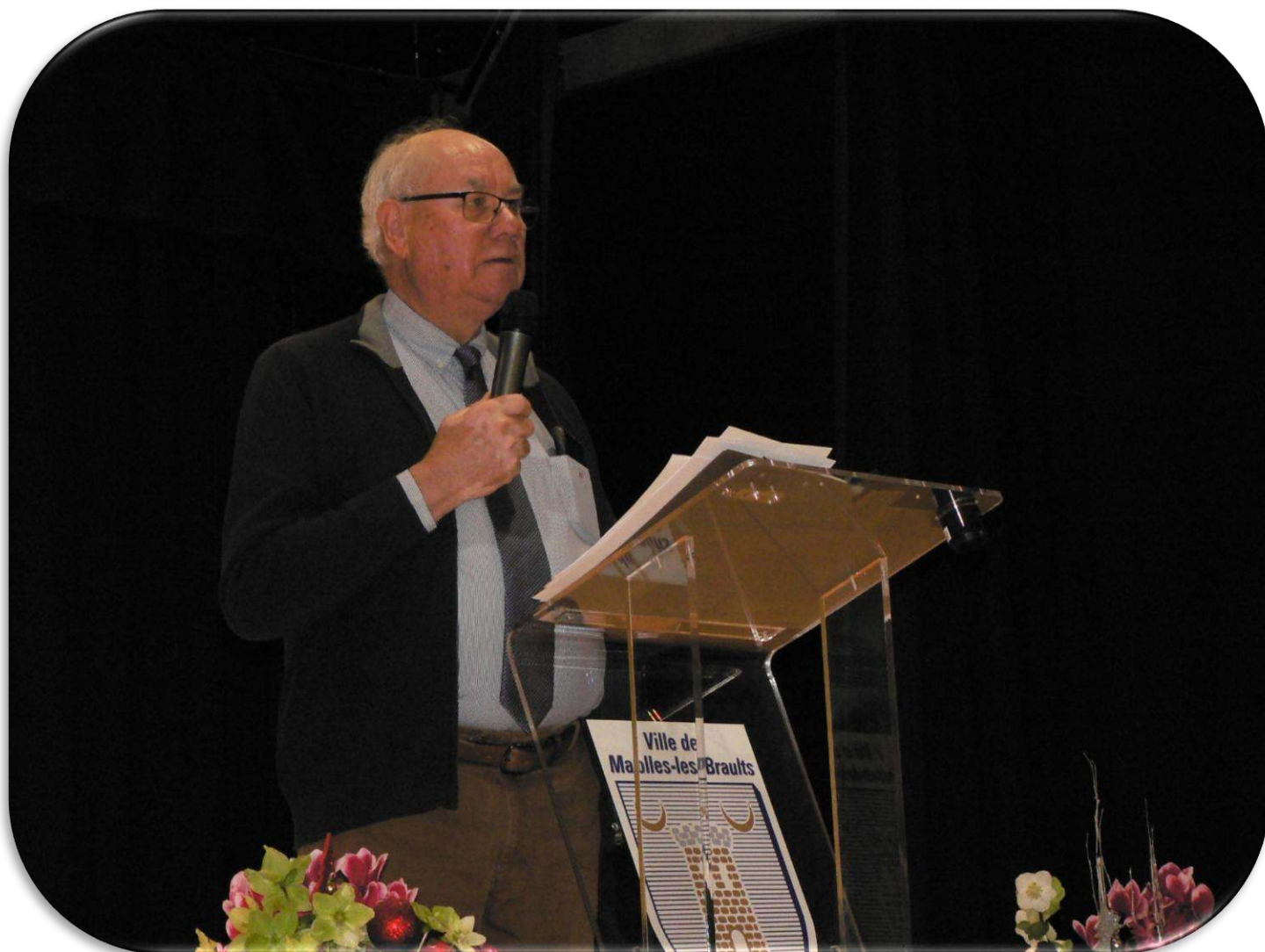


Discours des vœux de la municipalité – Vendredi 9 janvier 2026



Chères Marollaises, Chers Marollais,

Chers concitoyens, Chers amis,

Je suis très heureux de vous retrouver aujourd'hui pour vous présenter mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2026. C'est une tradition républicaine qui nous permet de nous retrouver et de partager un moment de convivialité.

Je voudrais commencer mon propos, en toute franchise et avec pédagogie, en vous rappelant que le principe de réserve électorale m'interdit de dresser ce soir un bilan détaillé de notre action municipale passée ou de faire ici la promotion de futurs projets électoraux. Ce n'est pas le lieu ni l'objet de notre rencontre, nous aurons l'occasion de nous revoir pour ces sujets.

Notre temps ensemble ce soir sera donc consacré à l'essentiel et qui je crois vous intéresse particulièrement : la solidarité, l'action locale et l'espoir en l'avenir de Marolles-les-Braults.

Nous sortons, encore, d'une année difficile. Les médias et les commentateurs vous le répètent à l'envie : la situation politique et économique nationale est très préoccupante. C'est une vérité qui nous est imposée mais que nous devons prendre en compte et c'est également un désastre en termes d'images au-delà de nos frontières.

Dans le climat actuel, il peut être tentant de perdre espoir, de douter de l'avenir ou de perdre confiance dans les responsables publics. Je le comprends et je le constate : beaucoup de nos concitoyens sont inquiets pour demain.

Pourtant, notre pays a d'innombrables atouts et les talents ne manquent pas. Mais au lieu de les aider, les accompagner et les mettre en valeur, nos politiques nationales continuent de légiférer pour les contraindre, les empêcher, les démotiver, les taxer...

Les commerçants, les artisans, les entrepreneurs et les salariés du public comme du privé ont aujourd'hui l'impression que leurs efforts ne sont pas valorisés et qu'au contraire les politiques nationales déployées vont trop souvent à leur encontre.

Valorisons l'effort, le travail, l'ambition, la prise de risque et nous retrouverons demain l'attractivité et la compétitivité qui nous fait tant défaut aujourd'hui...

Il faut être réaliste mais ne tombons pas non plus dans le pessimisme car je veux revenir sur une réalité importante : **c'est au niveau local, dans nos communes, que se prennent les initiatives concrètes et que la population trouve souvent du réconfort.** Nos municipalités constituent le premier maillon de l'action publique. Elles sont parfois aussi la **dernière bouée de secours** pour ceux qui traversent des moments difficiles, et le point d'entrée de nombreuses démarches et sollicitations du quotidien.

Ainsi, ne perdons pas de vue le rôle essentiel de vos élus, ceux proches du terrain, les élus municipaux. Ici à Marolles-les-Braults, nous ne pratiquons pas la politique politicienne ; nous répondons aux besoins concrets de vos familles et de nos proches. Être maire, adjoint ou conseiller municipal, c'est d'abord être au service des habitants, des acteurs économiques et associatifs ; au contact direct de la réalité.

Certes, notre engagement est exigeant : cela demande du temps, de l'écoute et de la responsabilité. Mais c'est aussi source de joie et de satisfaction de voir notre village se développer chaque jour, de sentir la vitalité renaître autour de nous. Les sourires sur le visage d'un enfant qui découvre un terrain de jeu rénové, la fierté de voir des habitants se réunir dans des moments de solidarité... voilà ce qui nous anime !

Ces réussites locales prouvent qu'à Marolles, malgré les nuages qui planent au niveau national, le quotidien est peut-être un peu plus ensoleillé qu'ailleurs. C'est pourquoi **la proximité** est notre atout majeur : ensemble, élus et habitants, nous construisons un avenir commun dans le respect et à l'écoute des besoins de chacun.

Dans cet esprit, permettez-moi de souligner, parmi d'autres, un exemple concret de ce dynamisme communal : **le soutien mis en place au**

bénéfice des jeunes familles et à l'accès au logement. En 2025, six familles ont bénéficié de la prime à l'installation pour les primo-accédants que nous avons instaurée. Ces couples,



encore jeunes, viennent s'installer durablement dans notre commune avec, souhaitons-le, un bel avenir familial devant eux. Les accueillir est une grande fierté : cela témoigne de la confiance que les jeunes générations portent à Marolles-les-Braults. C'est pour nous la preuve qu'en innovant et en agissant, même à petite échelle, on obtient des résultats concrets. Ils sont la preuve qu'il fait bon vivre dans notre commune.

Je voudrais à ce propos les inviter chaleureusement à monter sur scène et vous remercier de les applaudir. Ils sont la preuve vivante que l'engagement et la persévérance paient.

Votre présence ce soir symbolise l'espoir et la continuité : grâce à vous, de nouveaux visages se dessinent dans les rues de notre village, et demain ce sont peut-être de nouveaux petits Marollais qui viendront grandir dans nos écoles. Vous nous rappelez que chaque initiative en faveur de la jeunesse renforce notre commune et apporte de la vie dans nos quartiers, dans nos commerces, dans nos associations. Soyez-en remerciés !

Ces nouveaux habitants me permettent de faire une transition sur un moment à venir très important pour notre commune : **le recensement de la population**. Quatre agents recenseurs, recrutés par la commune, seront sur le terrain du 15 janvier au 14 février prochain. Vous les verrez frapper à votre porte pour quelques minutes de votre temps. Sachez que le recensement n'est pas une simple formalité administrative : il a des conséquences concrètes pour Marolles-les-Braults. Le nombre d'habitants recensés détermine en grande partie les dotations financières que l'État verse à la commune pour assurer nos services publics.

Dans le contexte national actuel, marqué par un endettement public important, ces dotations risquent très fortement de diminuer à l'avenir. C'est pourquoi je tiens à être particulièrement clair sur notre gestion budgétaire : **nous devons garder une marge de manœuvre financière solide**. Concrètement, cela signifie continuer à faire preuve de prudence et de rigueur dans les dépenses communales, pour préserver nos capacités d'investissement. Cette gestion saine, que nous vous avons détaillé dans un livret distribué cet été, est une garantie pour maintenir le niveau de services publics auquel vous êtes attachés : routes entretenues, écoles confortables, services sociaux et culturels de qualité. Grâce à votre implication lors du recensement et à une politique budgétaire responsable, nous pourrons continuer à investir dans l'avenir de notre commune sans mettre en péril notre équilibre financier.

Je compte donc sur vous pour recevoir ces quatre agents recenseurs du mieux possible et faciliter ainsi leur démarche.

D'autres agents ont une importance vitale pour la commune de Marolles-les-Braults, ce sont nos agents municipaux que je tiens à saluer et qui travaillent chaque jour au service de la population. Ces hommes et ces femmes contribuent à rendre notre cadre de vie agréable, et je tenais à les remercier et les féliciter publiquement :

- **Les services techniques**, pour leur efficacité au quotidien : ils veillent à la propreté de nos rues, à l'entretien des routes et des espaces verts, et assurent le bon fonctionnement des équipements publics. Toujours présents lors des manifestations, ils savent se rendre disponibles pour leur bonne réussite.
- **Les services scolaires et périscolaires**, pour leur dévouement envers nos enfants : ils garantissent la qualité de l'accueil et de l'éducation de nos jeunes Marollais, tant à l'école qu'en dehors des heures de classe à la garderie ou la cantine scolaire.
- **Le centre municipal de santé**, pour son rôle très précieux : grâce à ses médecins et secrétaires, vous bénéficiez sur place de soins de qualité et de rendez-vous rapides – un atout envié dans beaucoup de communes !
- **Les services administratifs en mairie** : ils vous permettent aujourd'hui de réaliser de nombreuses démarches et d'accéder à des services modernes, faisant de Marolles une commune « dans le coup » et tournée vers l'avenir.

Tous ces agents, présents ici ce soir, sont les **rouages indispensables** de notre vie quotidienne. Sans leur engagement, sans leur professionnalisme notre commune serait bien moins accueillante. Chacune et chacun d'entre eux peut être fier de participer à la réussite d'un objectif commun : servir l'intérêt général. Alors, je vous invite, lorsque vous les rencontrez dans votre quotidien, à respecter leur travail, respecter leur engagement, en leur apportant considération et respect. Ils vous le rendront bien !

Avant de conclure mon propos de ce soir, je ne peux pas oublier ceux qui ont servi avec nous et qui terminent aujourd'hui leur mandat : **nos conseillers municipaux qui ont fait le choix de ne pas se représenter**. Je tiens à adresser mes remerciements les plus chaleureux à chacun d'entre eux : Viviane, Catherine, Jean-Louis, Jennifer, Lucas, Sylvie, Alain, Annie et Anne-Marie. Vous avez donné beaucoup de votre temps et de votre énergie pour le bien de notre commune, sans jamais rechercher de récompense personnelle.

Être élu, c'est avant tout se mettre au service des autres et de l'intérêt général. Prendre également un risque car les critiques sont toujours faciles mais agir l'est moins. Vous avez apporté vos idées, vos cultures, votre savoir-faire et les débats au conseil municipal et dans les commissions étaient riches et intenses.

Je vous invite à nous rejoindre sur scène pour recevoir les applaudissements de tous. Vous pouvez être fiers de ce que nous avons accompli ensemble. Votre implication loyale et enthousiaste a permis de faire avancer Marolles-les-Braults et chacun de nous vous en est reconnaissant. Vous avez donné des heures et des jours entiers pour vous consacrer au bien commun et au développement de la commune.

Je vous demande à toutes et tous de saluer leur engagement une dernière fois et j'en profite pour vous offrir un petit présent au nom de l'ensemble des administrés.

Chères habitantes, chers habitants, au terme de cette cérémonie, je veux vous dire combien je suis convaincu que **l'avenir de notre commune reste prometteur**.

Malgré le contexte national difficile, la réalité de terrain nous montre qu'il fait bon vivre ici, grâce à l'engagement de chacun et au lien fort qui nous unit. Notre force, c'est justement cette proximité entre élus, agents et citoyens, cette solidarité quotidienne qui fait avancer notre village. Aujourd'hui, tournons-nous vers l'avenir avec optimisme et confiance. Il sera peut-être difficile de redresser du jour au lendemain la situation économique et politique délicate que nous traversons mais je peux vous assurer qu'à Marolles-les-Braults nous faisons de notre mieux pour que vous ne subissiez pas ces désagréments et que votre avenir puisse être le plus épanouissant possible.



Je vous invite pour conclure à accompagner ces mots d'un moment de partage : un verre de l'amitié et une part de galette des rois préparée par nos talentueux boulangers locaux. Venez échanger vos vœux en toute convivialité autour de la galette et de la frangipane, symbole de partage et de bonne humeur.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et à tous une **merveilleuse année 2026**, riche de bonheur, de réussite et surtout de santé. Que cette nouvelle année renforce encore notre fierté d'être Marollaises et Marollais ! Longue vie à Marolles-les-Braults et bonne année à chacun d'entre vous.



La population de la commune de Marolles-les-Braults sera recensée du 15 janvier au 14 février 2026.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Durant cette période, un **agent recenseur** se rendra à votre domicile pour réaliser cette opération pour l'INSEE.

Chaque agent sera identifié par une **carte officielle tricolore** portant sa photographie et la signature du Maire.

L'agent recenseur vous remettra des **identifiants personnalisés** afin de répondre au recensement en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier sont également disponibles.

La commune est divisée en quatre districts, chacun confié à un agent recenseur.

Vous trouverez ci-contre la photo des agents recenseurs, de gauche à droite :

Delphine VENTROUX
Isabelle BERGER
Dominique LABELLE
Monique LETHIELLEUX



Carte nationale d'identité et passeport



Les services administratifs de la mairie peuvent traiter vos demandes de création ou de renouvellement de vos cartes nationales d'identité ou de passeports.

Ce service, situé au 2^{ème} étage de la mairie (accessible par ascenseur), vous accueille sur rendez-vous aux horaires suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi		15h00 – 18h00
Mardi		
Mercredi	9h00 – 12h00	14h00 – 18h00
Jeudi		
Vendredi	9h00 – 12h00	
Samedis (07/02 et 21/02)	9h00 – 12h00	

Les étapes à suivre lors de votre démarche :

❶ Faire une pré-demande par internet sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)

Cette pré-demande en ligne est obligatoire et remplace le dossier papier. Pour une demande double de passeport et carte d'identité, indiquez-le dès le début de la procédure « double demande ». Le récapitulatif de votre pré-demande devra être imprimé lors du rendez-vous en mairie.

Si vous avez des difficultés pour constituer ce dossier, vous pouvez prendre rendez-vous à l'espace France Services (02 43 31 00 12) situé juste en face de la mairie (bâtiment de La Poste) ou l'espace public numérique situé 7 place Henri Coutard à Marolles-les-Braults (02 43 33 50 23).

❷ Prendre rendez-vous en mairie

Vous devez prendre rendez-vous, sur le site internet de la mairie ou directement via le lien internet suivant : <https://user.clicrdv.com/mairie-de-marolles-les-braults>

❸ Fournir les pièces justificatives lors du rendez-vous

Plusieurs documents originaux sont exigés. Vous devez consulter la liste des pièces à fournir sur le site internet service-public.fr. Cette liste est également indiquée lors de la validation de votre pré-demande.

❹ Les délais de remise des titres dépendent ensuite de la période de votre demande. **Le retrait de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport se fera ensuite sans rendez-vous aux heures d'ouverture du service.** Vous recevrez pour cela un message d'alerte sur votre téléphone portable.

→ Certification d'identité numérique



Une certification d'identité numérique permet de vérifier l'identité d'une personne sur internet de manière sécurisée. Elle est utilisée pour des démarches administratives, des transactions ou des signatures électroniques, via des moyens comme les identifiants renforcés ou la biométrie.

Votre carte d'identité en version dématérialisée sur votre smartphone !

La mairie de Marolles-les-Braults est habilitée à effectuer cette démarche.

Pour l'obtenir, vous devez télécharger l'application « France identité » sur votre téléphone portable, créer un compte et choisir un code personnel.

Pour faire certifier votre identité numérique :

- 1) Initialiser votre demande de « certification » dans l'application. Vous obtiendrez un QR Code.
- 2) Faire vérifier votre identité en vous présentant devant un agent de la mairie avec votre carte d'identité électronique et votre QR Code.
- 3) L'agent vérifiera la concordance entre votre carte d'identité et vos empreintes digitales. Pour finaliser la démarche, l'agent scannera le QR Code afin d'associer votre smartphone à votre identité attestée.
- 4) Vous serez informé entre 24h et 48h après votre passage en mairie du succès ou de l'échec de votre démarche. L'information vous sera transmise dans votre application France Identité et par mail à l'adresse associée à votre compte.

→ Réservation des salles communales en ligne

Un logiciel de gestion informatique de l'ensemble des salles municipales a été acquis par la commune auprès de l'entreprise **3D OUEST**.



Ce nouveau logiciel permet de gérer l'utilisation et l'occupation des salles (salles Jean de la Fontaine, cuisines, gymnase, salle omnisports, dojo, maison des associations, salle de Dissé-sous-Ballon, bureau des permanences au 2^{ème} étage de la mairie) de manière informatisée.

Il permet également aux particuliers, associations ou autres de consulter, sur le site internet de la mairie (rubrique *vie quotidienne – location des salles*), le calendrier d'occupation des salles, de se renseigner sur leurs disponibilités, leurs équipements et d'effectuer des demandes de pré-réservation en ligne.

Vous pouvez donc dorénavant pré-réserver une salle communale en ligne via le lien internet suivant : <https://salle.3douest.com/internaute.php?module=marolleslesbraults>

Pour tout autre renseignement concernant la location des salles ou de matériel, vous pouvez contacter les services de la mairie au 02 43 97 40 47.

Jeudi 5 février à 20h00

salle A Jean-de-la-Fontaine

Cinéma « Chasse Gardée 2 »

entrée : 5€



Samedi 7 février à partir de 13h30

salle A Jean-de-la-Fontaine

Assemblée générale le Jardinier Sarthois



Marolles-les-Braults
Salle Jean de la Fontaine
Dimanche 15 février 2026
Ouverture des portes 12h00 début des jeux 14H00

 **LOTO** Animé par LUDO

Organisé par Générations Mouvement du Pays Marollais

Gros Lot
800€
ainsi que : 3x40€, 2x50€, 4x60€, 4x80€, 3x100€, 1x200€, 1x300€

Tarifs :
1 carton : 3€
3 cartons : 8€
8 cartons : 16€
12 cartons : 20€
1 Planche de 6 : 12 €
2 Planches de 6 : 20€
1 Planche de 12 : 20 €

Une consolante à chaque partie

Loto +
50€
80€
150€
200€

Loto HOROSCOPE
50€
100€
200€

Tombola
Un carton offert à chaque joueur
2 parties enfants jusqu'à 12 ans

Réservation au 06.27.49.62.48

Paiement CB ou espèce uniquement

Buvette – Sandwichs – Gâteaux



IPNS ne pas jeter sur la voie publique

Mardi 17 février à 20h30

salle B1 Jean-de-la-Fontaine

Conseil municipal

Le QR code, situé ci-dessus, permet d'accéder au procès-verbal de la séance du mois de janvier 2026.



FILMS


DOCUMENT - TERRE
Un regard pertinent sur le monde

DÉBATS



LA GARONNE, précieuse goutte d'eau

Rencontre avec le réalisateur
Pascal FAYOLLE

De la source à l'embouchure, embarquez pour un étonnant voyage à la rencontre du fleuve Garonne et de ceux et celles qui préservent sa richesse. Un film qui donne confiance dans la résilience de la nature pour peu que les hommes en prennent soin.

MAROLLES - LES - BRAULTS

Vendredi 27 février à 20 h30

Salle Jean de La Fontaine

Centre culturel

Entrée : 5 €



www.document-terre.fr

Marolles-les-Braults
Salle Jean de la Fontaine
Dimanche 1^{er} mars 2026

Ouverture des portes 12h00 - Début des jeux 14H00

LOTO
Traditionnel

Animé par LUDO

organisé par Gérations Mouvement Marolles-les-Braults

Bons d'achats U national
1x800€

ainsi que : 3x40€, 2x50€, 4x60€, 4x80€, 4x100€, 1x200€, 1x300€

Tarifs :

- 1 carton : 3€
- 3 cartons : 8€
- 6 cartons ou 1 planche de 6 : 12€
- 8 cartons : 16€
- 12 cartons ou 1 planche de 12 : 20€

Loto +
50€
80€
100€
150€

Loto HOROSCOPE
50€
100€
150€

Tombola
Un carton offert à chaque joueur
2 parties enfants jusqu'à 12 ans

Réservation au 06.27.49.62.48

Buvette
Sandwichs
Gâteaux

Paiement CB ou espèces uniquement

IPNS / imprimer par nos soins



Les activités sont ouvertes aux personnes de + de 50 ans.

Renseignements auprès de la présidente :

Pierrette FORESTIER au 06.30.37.71.69.

Adresse mail du club RSPM.72025.seniors@gmail.com

- **Cyclotourisme** (place de la Gare)
Chaque jeudi rdv à 13h30 pour les grands braquets. **Pas de sortie le 12 février.**
- **Danses** (salle A Jean-de-la-Fontaine)
Chaque jeudi rdv à 9h00 Danse du Monde. **Pas de danse le 26 février.**
Chaque jeudi rdv à 9h45 Danse en ligne. **Pas de danse le 26 février.**
Chaque jeudi rdv à 10h30 Danse Country. **Pas de danse le 26 février.**
- **Danses débutants** (salle Athéna)
Chaque mardi rdv à 14h00 Danse en ligne et à 15h00 Danse Country.
Pas de danse le 24 février.
- **Gym douce et la tête et les jambes** (dojo)
Chaque lundi rdv à 9h15 (1^{er} séance) ou à 10h30 (2^e séance) choix lors de l'adhésion.
- **Marche nordique**
Le lundi tous les 15 jours rdv à 13h30 parking Jean-de-la-Fontaine. (Covoiturage).
- **Marche douce**
Le mardi tous les 15 jours à 10h00 parking Jean-de-la-Fontaine.
- **Marche et randonnée :**
Le mercredi tous les 15 jours et le vendredi tous les 15 jours.
Rdv à 13h30 parking Jean-de-la-Fontaine. (Covoiturage).
- **Tennis rebond** (gymnase)
Chaque lundi et samedi rdv à 8h45.
- **Tir à l'arc** (salle Athéna)
Tous les 15 jours le vendredi rdv à 14h00.
- **Disc golf**
Parcours à Marolles-les-Braults – 1 fois par mois.

Renseignez-vous auprès des animateurs fédéraux référents (contacts : voir sur le site internet de Marolles-les-Braults rubrique associations sportives et cliquer sur RSPM).



Générations Mouvement

Les aînés ruraux de Marolles-les-Braults et du Pays Marollais proposent diverses activités à tous ses adhérents.

- Pétanque : entraînement les mercredis et vendredis de 14h00 à 17h00 au boulodrome.
- Billard : 2^e et 4^e mercredis du mois de 14h30 à 17h30 à la maison des associations.
- Bowling : 1^{er} lundi et 3^e jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h00.
Rendez-vous directement au bowling du Mans.
- Cartes : un mardi sur deux de 14h00 à 17h30 à la salle B1 Jean-de-la-Fontaine.
- Jeux de société : un mardi sur deux de 14h00 à 17h30 à la salle B1 Jean-de-la-Fontaine.
- Bal : 3^e lundi de chaque mois de 14h00 à 19h00 à la salle A Jean-de-la-Fontaine.
- Club aux idées : le mardi de 14h00 à 17h30 à la salle B2 Jean-de-la-Fontaine.
- Atelier peinture : tous les mardis de 14h30 à 16h30 au 1^{er} étage de la maison du parc (hors vacances scolaires).
- Randonnée : 4^e jeudi du mois (de mars à octobre).
Rendez-vous sur le parking salle Jean-de-la-Fontaine.
- Tennis de table : le lundi de 16h00 à 18h00 à la salle Athéna.





**Retrouver la santé dans
une Maison Sport-Santé, c'est possible.
Consultez la carte interactive
pour trouver la plus proche de chez vous.**



Qu'est ce que c'est ?

Les Maisons Sport-Santé sont des établissements labellisés par l'État, destinés à accompagner les personnes souhaitant débuter ou reprendre une activité physique et sportive, pour leur santé et leur bien-être. L'originalité des Maisons Sport-Santé réside dans la collaboration étroite entre les professionnels du sport et ceux de la santé pour offrir un suivi sur mesure prenant en compte l'âge, l'état de santé et le niveau de la personne à accompagner.

Il y en a une à Marolles les Braults

Comment fonctionne t'elle ?

- 1 Prenez RDV par téléphone ou par mail
- 2 Présentez vous au RDV prévu
- 3 Testez votre activité et/ou condition physique
- 4 Nous vous orienterons vers un programme qui vous sera adapté



Elise : 07 62 69 01 32
Sandrine : 06 22 00 92 52

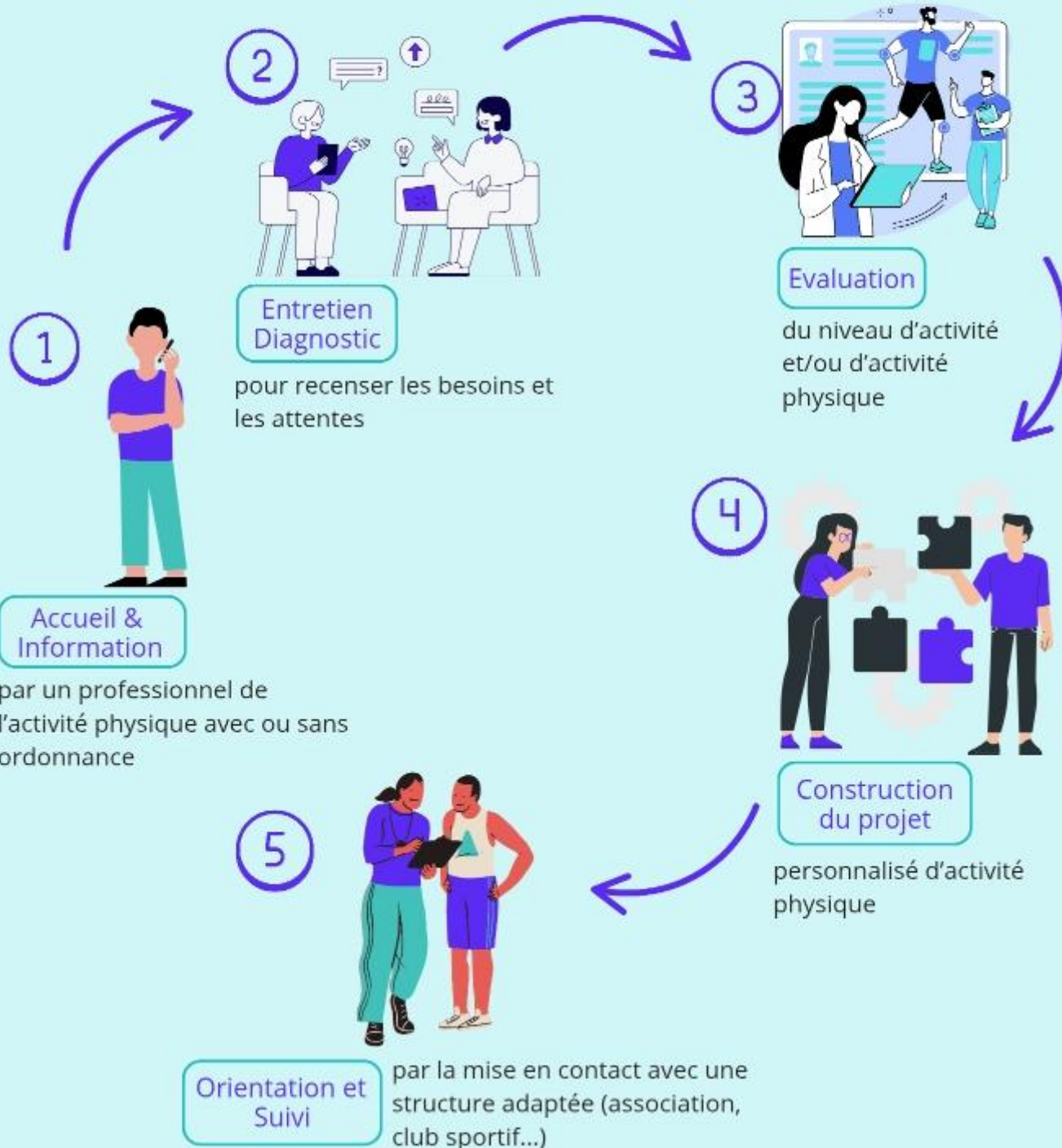


maisonsportsante.marolles@gmail.com



Retrouvez nous :
Mercredi 9h - 13h salle des associations
Vendredi 9h - 13h CASCADE







Communauté de communes Maine Saosnois
7 place Henri Coutard 72 260 Marolles-les-Braults

Tél : 02 43 34 16 48

e-mail : accueil@mainesaosnois.fr

Les bureaux du pôle marollais de la Communauté de Communes sont
ouverts au public du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Ordures ménagères :

La collecte des ordures ménagères a lieu le vendredi à partir de 6h00, dans des sacs translucides portant le logo de la Communauté de Communes.

En dehors des permanences annuelles de distribution, les sacs peuvent être récupérés uniquement les mercredis et vendredis de 14h00-17h00.

Déchèterie : 02 43 52 01 35

Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
9h00 - 11h45	9h00 - 11h45 et 14h00 - 17h45	14h00-17h45	9h00 - 11h45 et 14h00 - 17h45



Antenne de Marolles

Dans ce lieu, je peux être accompagné pour
l'utilisation du téléphone et l'ordinateur.
Je peux également être formé du 1^{er} clic jusqu'à
l'autonomie, notamment pour les démarches
administratives de premier niveau.
Des ordinateurs, scanners et imprimantes sont à
mis à disposition en libre accès.

Fermeture : le jeudi 12 février



Horaires :

Pause déjeuner
de 12h30 à 14h00

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
fermé	9h30 à 17h30	10h00 à 12h00	9h30 à 18h30	sur RDV

Inscriptions pour les ateliers individuels : Venez remplir le questionnaire pour orienter vos choix.

Tarifs : - Gratuit pour l'administratif, le conseil, l'accès internet et les outils de numérisation.
- Atelier individuel 2 €, atelier collectif 1€, accompagnement spécifique 6 €/h

Impressions : - noir et blanc 10cts le recto, CV 5 cts, 50 cts pour la couleur recto,

Espace numérique, 7 place Henri-Coutard, 1^{er} étage (entrée impasse des Ecoles) - MAROLLES-LES-BRAULTS 02 43 33 50 23, cyber.marolles@mainesaosnois.fr



La bibliothèque vous accueille au 1 bis rue de Mamers. Tél : 02 43 33 68 09

e-mail : biblio.marolles@mainesaosnois.fr

site internet : mediatheque-lelien@mainesaosnois.fr

Mercredi de 14h00 à 18h30, jeudi de 9h00 à 12h30 et vendredi de 15h30 à 18h00.

Inscription gratuite



**dans les locaux de la Poste :
02 43 31 00 12.**

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Vous rencontrez des difficultés avec internet ?

Les espaces **France Services** sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... **France Services** vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services, c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, Pôle Emploi, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction Générale des Finances Publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions.

Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

N'oubliez pas de venir avec l'ensemble de vos codes d'accès d'adresse mail et partenaires. **France Services** : Le service public au cœur des territoires.



C.A.S.C.A.D.E
(Centre d'Animation Social Communautaire pour Adultes et Enfants)
1 place Henri Coutard 72 260 Marolles-les-Braults
Tél : 02 43 97 37 88
e-mail : accueil@cascade72.fr
facebook : Cascade Marolles-les-Braults

Les bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30.

Petite enfance

Multi-accueil : « l'île aux enfants »

Nous accueillons les enfants de 2 mois ½ à 4 ans de manière régulière (crèche), occasionnelle (halte-garderie) et en urgence.

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Des places occasionnelles sont disponibles.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 02 43 97 07 29.

RPE (Relais Petite Enfance) :

Permanences sur rendez-vous à C.A.S.C.A.D.E, les mardis de 13h30 à 17h30 pour les familles et les assistantes maternelles : Monsieur Ryan BARILLER, animateur sur le secteur Marolles-les-Braults. Vous pouvez prendre rendez-vous en le contactant au 06 08 36 61 06, rpe.mlb.bonnetable@mainesaosnois.fr

LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent) :

Un espace de jeux, de rencontres et d'échanges pour les enfants de 0 à 6 ans et leur famille (parent, grand-parent, référent familial). En accès libre, sans inscription et Gratuit.

Enfance et jeunesse

Le P'tit Skouad (passerelle 9-12 ans) :

Les inscriptions pour les mercredis loisirs sont ouvertes. N'oubliez pas d'inscrire vos enfants !

Le Skouad' (espace jeunes 12-17 ans) :

Le SKOUAD' accueille les jeunes de 12h30 à 18h00 tous les mercredis après-midi, pour discuter, échanger autour d'un projet ou profiter des animations proposées.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le responsable jeunesse, Florian BEGUE.

Reso'ap :

En partenariat avec la MSA et générations mouvement, C.A.S.C.A.D.E. est votre interlocuteur pour vous accompagner dans vos déplacements Aller chez le médecin, le coiffeur, à pôle emploi, faire vos courses....

Ce service est ouvert à tous, soit en tant que bénévoles pour accompagner, soit en tant que bénéficiaires pour vous déplacer.

Animations collectives familles

Le secteur Familles est un espace d'animations, de rencontres, de partage et d'initiatives ouvert à tous : enfants, parents, grands-parents et adultes.

Il organise et anime des **événements**, des **temps d'échanges** et des **activités pour tous**.
Votre avis compte ! : Si vous avez des envies, des projets ou des actions que vous aimeriez voir se concrétiser, n'hésitez pas à me contacter !

Et toujours ;

Le **Café papotage**, tous les jeudis du mois entre 9h30 et 12h30. Un café, du thé et du papotage à l'accueil de C.A.S.C.A.D.E..

Renseignement et inscription auprès de C.A.S.C.A.D.E., Ophélie LIGERET, Référente Familles.

C.A.S.C.A.D.E. vous invite

UNE JOURNÉE POUR LES FEMMES

2ème Édition

Une journée dédiée aux femmes : Shopping, Bien-être et Détente

SAMEDI 7 MARS 2026
De 10H à 17H
SALLE JEAN DE LA FONTAINE
Marolles-Les-Braults

10H-17H VIDE-DRESSING
"Exclusivement Féminin"
Table d'1.20m-3€
Supplément de 0.50€ avec portant
(non fourni)
Réservé aux particuliers
Inscription obligatoire

Pour votre plus grand plaisir :
Des ateliers Bien-être, Esthétique et Sportif
Un espace cocooning et gourmandise
Et bien d'autres surprises à découvrir ...

ENTRÉE LIBRE

Participation de 2€ pour certains ateliers

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :
C.A.S.C.A.D.E.
1 place Henri Coutard
MAROLLES-LES-BRAULTS
02.43.97.37.88



Mairie de Marolles-les-Braults : 02 43 97 40 47

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 - 12h30 et de 13h30 - 18h00.

e-mail : accueil@marolles-les-braults.fr - site : marolles-les-braults.fr

page facebook : <https://www.facebook.com/mairiemarolles72260>

Conciliateur de justice

Monsieur Jérôme PAMISEUX, conciliateur de justice tient une permanence à la Mairie de Marolles-les-Braults dans un bureau au 2^{ème} étage, le **1^{er} mardi de chaque mois de 9h00 à 11h15**. Sur rendez-vous en téléphonant au 06 21 96 38 08 ou

jerome.pamiseux@conciliateurdejustice.fr

La Poste de Marolles-les-Braults : 3631

du mardi au vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h30 et samedi : 9h00 - 12h00

Levée de la boîte principale : 15h30 (12h00 le samedi)

Brigade de gendarmerie de Marolles-les-Braults : 02 43 97 41 16

Jeudi : 8h00 - 12h00

Paroisse de Marolles-les-Braults : 02 43 97 62 14

Pour tous renseignements vous devez téléphoner au presbytère de Mamers au 02 43 97 62 14 entre 9h30 et 12h00 ou consulter le tableau d'affichage place Henri Coutard à Marolles-les-Braults.

Permanences C.A.S.C.A.D.E

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Mission locale	sur RDV (téléphoner au 02 43 97 87 65)				
Assistante Sociale Mme Fabienne DEHOUCK	sur RDV (téléphoner au Service Social au 02 43 31 16 61)				
Puéricultrice du Conseil Départemental (pesée du nourrisson)		sur RDV au 02 43 34 33 07			
Maison Sport Santé Mme Sandrine GOMMARD					de 9h00 à 12h30

Appels d'urgence

Pompiers ☎ 18 (ou 112 à partir d'un portable)

Gendarmerie ☎ 02 43 97 41 16

Centre Antipoison d'Angers ☎ 02 41 48 21 21

Médecins

Docteur Alain ILANGO	Centre Municipal de Santé	☎ 02 43 97 48 94
Docteur Agathe MOLIÈRE	Centre Municipal de Santé	☎ 02 43 97 48 94
Docteur Emilie PERRIN	Centre Municipal de Santé	☎ 02 43 97 48 94
Docteur Manuelle DHELLEMMES	11 place des Tilleuls	☎ 02 43 97 02 95
Docteur Pédro SCHWARTZ	Maison Médicale	☎ 02 43 33 66 07

Le 116 117 est le numéro pour joindre un médecin généraliste de garde aux heures de fermeture des cabinets médicaux. En cas d'urgence vitale, il faut continuer de composer le 15.

Chirurgien-dentiste (maison médicale)

Docteur Mirela-Cristina ANDREI ☎ 02 53 24 00 07

Masseur-Kinésithérapeute (maison médicale)

Madame Laurence GUYARD (sur rendez-vous)	☎ 02 43 33 60 05
Monsieur Sébastien MANEN (sur rendez-vous)	☎ 02 43 33 60 05
Madame Ingrid VERBRUGGE (sur rendez-vous)	☎ 02 43 33 60 05

Infirmiers

Magali CHAPELIÈRE, Mélanie PAULIN et Lou RICHARD 06 82 83 85 82 à la Maison Médicale sur rendez-vous du lundi au samedi à partir de 7h00 et à domicile (Marolles et Communes alentours)	Gaëlle GUILLAUME, Anaëlle MÉTAIS et Amandine TRIFFAULT 06 14 80 72 64 au Cabinet 3 rue du Gén de Gaulle sur rendez-vous au 06 14 80 72 64 et à domicile (Marolles et Communes alentours)	Margaux RIPAUX, Isabelle ROYER, Chloé RUEL et Cécile TREGOUET 06 87 77 17 67 à la Maison Médicale sans rendez-vous du lundi au vendredi de 7h à 11h30 et le samedi de 8h à 11h30 sur RDV au 06 87 77 17 67 et à domicile (Marolles et Communes alentours)
--	---	---

Ostéopathe (maison médicale)

Mme Audrey FAUVEL (sur rendez-vous le vendredi matin) ☎ 02 43 33 84 21

Pharmacie de Marolles-les-Braults : 02 43 97 40 42

Lundi : de 14h00 - 19h15

Mardi au vendredi : de 9h00 - 12h15 et de 14h15 - 19h15

Samedi : de 9h00 - 12h30

de garde ☎ 0 825 12 03 04

Pédicure - Podologue

Madame Amélie RIDÉ (sur rendez-vous) 9 rue de Courgains ☎ 02 43 34 28 83

Réflexologue - Hypnologue (maison médicale)

M. Florent POUPARD (sur rendez-vous le lundi après-midi) ☎ 06 98 67 16 65

Sophrologue (maison médicale)

Mme Aurore BUSIN (sur rendez-vous le jeudi après-midi et le samedi matin) ☎ 07 83 47 97 40

Taxi - Ambulance : 02 43 34 15 15

Thérapeute Manuelle articulaire et émotionnelle (maison médicale)

Mme Nathalie TRIFAULT (sur rendez-vous le mardi toute la journée) ☎ 06 30 68 16 45

Site internet : www.nathalietrifaault.therapeute.fr

Pour le Marolles Info de mars 2026, nous demandons aux responsables d'associations de communiquer leurs annonces à la Mairie, au plus tard le 15 février. Merci.

Imprimé par nos soins. Directeur de la publication : Francis BELLUAU. Mairie de Marolles-les-Braults.

